

Alerte en fiscalité canadienne

Faits saillants du budget 2015-2016 du Nunavut



Le 25 février 2015, le ministre des Finances, M. Keith Peterson, a déposé le **budget 2015-2016 du Nunavut**. M. Peterson a indiqué que l'industrie minière, le projet d'aéroport d'Iqaluit et la Station de recherche de l'Extrême-Arctique représentent trois moteurs de croissance importants qui ont aidé l'économie du Nunavut à atteindre une croissance de 3,5% l'année dernière. L'effondrement mondial des cours du pétrole a toutefois atténué l'optimisme du ministre en raison des réductions possibles des investissements dans le secteur de l'énergie pétrolière. Voici quelques-uns des faits saillants de ce budget.

- Un surplus budgétaire de 22,8 millions de dollars est prévu pour 2015-2016, en baisse du surplus de 35,7 millions de dollars réalisé en 2014-2015.
- Le gouvernement demeure dépendant du fédéral pour l'essentiel de ses revenus.
- Il est prévu que les recettes totales augmenteront de 5 % et que les dépenses augmenteront de 9 %.
- On s'attend à ce que le PIB nominal augmente de 9,2 % et à ce que le PIB réel augmente de 6,8 %.
- Le taux de chômage demeure élevé au Nunavut et a atteint 13,8 % selon les statistiques de 2014.
- Aucune nouvelle taxe, aucun nouvel impôt ni aucun changement de taux ne sont annoncés.

Pour obtenir plus d'information, vous pouvez consulter les documents budgétaires sur le site du [ministère des Finances](#).

L'avenir du Canada

Deloitte est un cabinet de fiscalité à l'échelle mondiale qui possède la plus importante pratique de fiscalité au Canada, ce qui lui donne une perspective unique sur les politiques fiscales compétitives et les principaux moteurs de la prospérité nationale.

S'il se dote de politiques fiscales adéquates, le Canada peut devenir plus productif et plus compétitif à l'échelle mondiale. La clé consiste à créer un écosystème fiscal qui peut favoriser l'innovation et l'investissement tout en appuyant l'objectif d'un budget équilibré.

- [L'avenir de la productivité](#)
- [Commentaires de Deloitte](#)



Nous vous invitons à télécharger notre nouvelle application mobile :

Deloitte tax@hand.

iOS
Android
BlackBerry

Notre équipe dévouée :

Bureau national

Heather Evans

Associée directrice canadienne, Fiscalité

heevans@deloitte.ca

416-601-6472

Albert Baker

Leader national de la politique fiscale

abaker@deloitte.ca

416-643-8753



Deloitte

1, Place Ville Marie, bureau 3000

Montréal (Québec) H3B 4T9

Canada

Ce document est publié par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judiciaires d'un professionnel. Aucun geste ne devrait être posé sans consulter d'abord son conseiller professionnel. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

Deloitte, l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Canada, offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.

Pour vous désabonner de cette liste d'envoi, veuillez répondre à ce courriel avec la mention « Désabonner » comme objet.